

<https://enseignants.se-unsa.org/Face-au-desert-medical-de-l-Education-nationale-le-SE-Unsa-veut-des-actes>



# Face au désert médical de l'Éducation nationale, le SE-Unsa veut des actes !

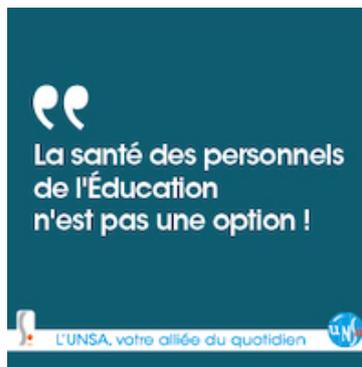
- Concertation attractivité et rémunération -

Date de mise en ligne : jeudi 24 novembre 2022

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---



La concertation annoncée par le ministre pour définir, activer les leviers de l'attractivité des métiers de l'Éducation nationale et revaloriser ces derniers a débuté par une phase préparatoire en octobre 2022. Un des axes porte sur la santé au travail et les conditions de vie.

Le SE-Unsa y a rappelé le gros déficit d'accompagnement médical tout au long de la carrière mettant de plus en plus de personnels en grande difficulté d'exercice face à un métier qui se complexifie, l'insuffisance de prévention, le manque d'aménagement des fins de carrière a exigé que des mesures soient discutées et prises au plus vite.

Un levier avant tout « obligation » de l'employeur

L'une des raisons les plus fréquemment citées pour expliquer la difficulté d'exercer, voire la fuite du métier, est celle de la dégradation des conditions d'exercice et l'accompagnement médical inexistant par l'employeur.

D'une part, l'absence de visites médicales - pourtant obligatoires aux yeux de la loi - tout au long du parcours et désormais même pour y entrer, empêche toute prévention et ne permet pas de solutionner des problématiques existantes.

D'autre part, la baisse importante des aménagements proposés par l'employeur pour concilier vie professionnelle et situation médicale particulière (allègements du temps de service, APSH\*, matériels adaptés, postes adaptés...) et même la difficulté d'octroi de congés de maladie, contribuent à dégrader la santé des personnels concernés et leur renvoie une vision violente de leurs impossibilités professionnelles.

Des chiffres qui parlent, d'autres qui manquent

Selon le [Baromètre du bien-être au travail](#) des personnels de l'Éducation nationale :

- seulement 57 % des collègues disent trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ;
- 68 % des collègues parlent d'épuisement lorsqu'ils doivent qualifier leur travail ;
- charge de travail et aménagement des fins de carrière reviennent très souvent quant aux facteurs aggravant les conditions du métier.

Parmi les demandes réalisées dans le cadre d'un projet de mobilité professionnelle, 18 % concernent des raisons de santé, démontrant l'insuffisance de dispositifs employeur permettant de concilier métier et situation de santé particulière.

Par ailleurs, nous déplorons une très insuffisante remontée de données académiques en matière d'accidents de travail, de maladies professionnelles et sollicitations des services de la médecine de prévention. Ces chiffres font cruellement défaut pour pouvoir analyser la réalité et proposer les solutions les plus adaptées aux besoins.

Les demandes du SE-Unsa

## Face au désert médical de l'Éducation nationale, le SE-Unsa veut des actes !

---

Parce que la concertation qui débutera en janvier 2023 se devra d'être la plus utile possible, le SE-Unsa a rappelé ses exigences quant à la nécessité de :

- mettre en place un accompagnement médical via le recrutement d'équipes pluriprofessionnelles à la hauteur des besoins et via le respect des visites médicales obligatoires tout au long du parcours, avec un suivi particulier en cas de problématique de santé ;
- rendre opérationnels en territoires les mesures prises, dispositifs actés et outils définis ministériellement en matière de santé, sécurité et conditions de travail ;
- créer des dispositions particulières comme la cessation progressive d'activité et un allègement du temps avec les élèves pour aménager la fin de carrière et répondre ainsi à l'usure des personnels ;
- revoir les feuilles de route RH afin qu'elles cessent d'omettre pour beaucoup la responsabilité de l'employeur en matière de santé ;
- passer d'un enjeu partagé de prévention à sa mise en œuvre concrète, notamment par une formation initiale et continue des personnels sur les risques du métier et la connaissance des outils de la prévention.

\* Accompagnant de personnel en situation de handicap

> > À lire

- [Attractivité - revalorisation : le SE-Unsa porte vos revendications](#)
- [Missions : revaloriser en reconnaissant la réalité de nos métiers](#)
- [Pour des carrières mieux accompagnées et qui avancent plus vite, le SE-Unsa propose !](#)
- [Mobilité géographique : le SE-Unsa dénonce les blocages et veut des améliorations !](#)
- [Formation initiale et continue : des leviers pour l'attractivité de nos métiers](#)
- [Mobilité professionnelle : le SE-Unsa revendique le soutien et l'accompagnement des personnels](#)